

Lancement en France du code de la liberté de la presse pour la police

Durant ces dernières semaines, nous avons constaté une escalade des violences policières contre des journalistes, spécialement en France. Il ne pouvait pas y avoir un meilleur moment pour établir un dialogue entre ces professions et travailler à un arrêt de la violence.

C'est pourquoi le Centre européen pour la liberté de la presse et des médias (ECPMF) s'associe au Syndicat national des journalistes CGT (SNJ-CGT), pour lancer à Paris le code de la liberté de la presse pour la police en français.

Le code a été développé par l'ECPMF et des organisations partenaires, qui mènent une recherche à travers l'Europe sur la situation des journalistes. L'ECPMF a travaillé avec diverses organisations européennes : la Fédération européenne des journalistes (FEJ), Index on Censorship, Osservatorio Balcani e Caucaso Transeuropa (OBCT), Ossigeno per l'informazione, and the South East Europe Media Organisation (SEEMO), pour développer ce code européen de la liberté de la presse à destination de la police, décliné en huit points.

A travers ces lignes directrices, l'ECPMF et le SNJ-CGT visent à engager un dialogue entre la police, le ministère de l'Intérieur, les journalistes et les organisations de défense des médias en France, dans le but de mettre un terme à la violence et de désamorcer la situation, de clarifier la définition du journalisme, de permettre aux journalistes de mener leur travail en paix et d'instaurer un respect mutuel.

La Fédération européenne des journalistes (FEJ), la Confédération européenne de la police (EUROCCOP), le Syndicat national des journalistes (SNJ), ainsi que plusieurs journalistes, dont Emma Audrey (Radio Bip/Media 25), Taha Bouhafs (Là-bas si j'y suis), Jean Segura (La Meute photographie) participeront aux débats et à la conférence de presse.

Rejoignez-nous pour le lancement du Code de la liberté de la presse pour la police :

**Mercredi 22 janvier 2020, de 14h à 17h, à la Bourse du travail de Paris
(Annexe Varlin, 85 rue Charlot, 1er étage, salle Petit congrès)**

14h: Table-ronde sur la situation en France

15h: Table-ronde sur le Code de la liberté de la presse pour la police

16h: Conférence de presse et échanges avec la salle

Merci de signaler votre participation par mail à snj@cgt.fr
Les demandes d'interviews peuvent être adressées à Pablo Aiquel :
p.aiquel@snj.cgt.fr
Tél. 06 45 90 06 98